

ENTRE NOUS

\* \* \* \* \*

\*

THIAVILLE, le 9 JUIN 1966

AFFOUAGES : Le percepteur encaissera les affouages, lundi 13 Juin, de 9 à 10 H (56 F. pour 4 stères). Afin d'éviter tout retard ou dérangement, les affouagistes qui seraient absents sont invités à faire régler leur part par une personne de leur choix.

ECHARDONNAGE : Il est rappelé à tout propriétaire, usufruitier ou locataire, d'échardonner ou de faire échardonner, dans toutes les propriétés qu'il exploite, sans exception, et autant de fois qu'il le faudra pour empêcher les chardons d'arriver à la floraison.

L'EAU EST POTABLE : (analyse du 12 Mai 1966, prélèvement effectué au captage).

CINEMA AU FOYER RURAL : Dimanche 12 Juin à 20 H 30 : "Un pyjama pour deux".

LIEU A RESPECTER : Il vient d'être à nouveau signalé que des enfants ont occasionné des dégâts au cimetière (vases cassés, tombes piétinées). Il est de l'intérêt des parents d'exercer d'avantage de surveillance avant que le garde-champêtre n'intervienne.

CIRCULATION INTERDITE : Pour éviter les accidents, il est interdit de circuler à bicyclette dans la ruelle derrière l'église.

VACCINATION ANTI-VARIOLIQUE : Le Docteur ARNOUX procédera à la vaccination des enfants de 0 à 1 an, de 11 ans, ainsi que des jeunes gens de 21 ans, le mercredi 15 Juin à 16 H 45 à la Mairie. Révision la semaine suivante aux heures qui vous seront fixées.

A. B.

ENTRE - NOUS

\* \* \* \* \*

\*

THIAVILLE, le 9 JUIN 1966

AFFOUAGES : Le percepteur encaissera les affouages, lundi 13 Juin, de 9 à 10 H (56 F. pour 4 stères). Afin d'éviter tout retard ou dérangement, les affouagistes qui seraient absents sont invités à faire régler leur part par une personne de leur choix.

ECHARDONNAGE : Il est rappelé à tout propriétaire, usufruitier ou locataire, d'échardonner ou de faire échardonner, dans toutes les propriétés qu'il exploite, sans exception, et autant de fois qu'il le faudra pour empêcher les chardons d'arriver à la floraison.

L'EAU EST POTABLE : (analyse du 12 Mai 1966, prélèvement effectué au captage).

CINEMA AU FOYER RURAL : Dimanche 12 Juin à 20 H 30 : "Un pyjama pour deux".

LIEU à RESPECTER : Il vient d'être à nouveau signalé que des enfants ont occasionné des dégâts au cimetière (vases cassés, tombes piétinées). Il est de l'intérêt des parents d'exercer davantage de surveillance avant que le garde-champêtre n'intervienne.

CIRCULATION INTERDITE : Pour éviter les accidents, il est interdit de circuler à bicyclette dans la ruelle derrière l'église.

VACCINATION ANTI-VARIOLIQUE : Le Docteur ARNOUX procédera à la vaccination des enfants de 0 à 1 an, de 11 ans, ainsi que des jeunes gens de 21 ans, le mercredi 15 Juin à 16 H 45 à la Mairie. Révision la semaine suivante aux heures qui vous seront indiquées.

A. B.